

Le gouvernement a peur parce que l'on aborde certaines questions. Il a créé la Commission Estey. Après avoir fait une enquête approfondie sur la débâcle de la Banque Commerciale du Canada et de la Norbanque, le juge Estey présentera un rapport au Parlement. Pourquoi devons-nous adopter rapidement le projet de loi C-79 pour donner une aide allant jusqu'à un milliard de dollars, alors que nous ne connaissons pas tous les faits ou que nous n'avons pas de rapport nous indiquant clairement qui est responsable de tout ce fiasco? Des questions importantes restent sans réponse. Qui recevra l'argent? Le gouvernement a nommé certaines catégories de déposants ayant droit à de l'aide. On y retrouve notamment des banques étrangères et leur filiale canadienne, qui recevront environ 147 millions. Les sociétés de loterie forment un autre pauvre petit groupe de déposants qui recevront de l'aide. Elles ont investi 34 millions dans la Banque Commerciale du Canada. Ce groupe devrait pourtant s'y connaître en matière de risque et savoir ce que c'est de prendre des risques. Elles récupéreront leurs 34 millions.

Les contribuables canadiens n'avaient pas beaucoup de chances de gagner lorsque le gouvernement a décidé de renflouer des banques étrangères, leurs filiales canadiennes et des sociétés de loterie. Je propose sérieusement de vérifier les ressources dans ce cas-ci. Personne ne veut faire de tort aux petites coopératives de crédit qui sont en danger. Si ces sociétés arrivent à prouver qu'elles en ont besoin, qu'on les paie. Ce principe a été établi pour les pensions de vieillesse. Je crois toutefois que la Chase Manhattan Bank, la Citicorp, la Bank of Hong Kong et la Bank of Japan auraient bien de la difficulté à prouver qu'elles ont besoin d'être renflouées par les contribuables canadiens.

Les motions de clôture créent un dangereux précédent, et le gouvernement majoritaire commence à y avoir recours régulièrement. Il est dangereux de procéder de la sorte pour empêcher les partis de l'opposition d'exprimer leur avis. Il me semble que le gouvernement a quelque chose à cacher.

Les députés conservateurs devraient s'opposer à cette motion d'attribution de temps pour l'étude du projet de loi. C'est la démocratie qui est en jeu. Le gouvernement demande aux contribuables de payer, mais il leur refuse une représentation à la Chambre par cette motion de clôture. J'exhorte tous les vrais conservateurs à ne pas se laisser convaincre par leur leader parlementaire qu'ils doivent écraser l'opposition par la force. L'indemnisation des déposants non assurés ne presse pas. Nous serions bien avisés de rejeter cette motion de clôture et de poursuivre le débat sur le projet de loi C-79. Cela peut vouloir dire en retarder l'adoption jusqu'au rapport de la Commission Estey, quand nous pourrions décider quoi faire. C'est ainsi qu'il faudrait procéder, monsieur le Président. Nous ne devons pas céder aux pressions de ces 211 conservateurs. C'est la force ou le droit, monsieur le Président, et non la force qui prime le droit.

● (1210)

**M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est):** Monsieur le Président, je prends la parole pour m'opposer à la motion que propose le leader parlementaire du gouvernement pour

étouffer le débat sur le renflouement de la Banque Commerciale du Canada et de la Norbanque.

C'est un bien triste jour pour le Parlement quand le gouvernement décide de limiter le débat sur le versement de près d'un milliard de dollars aux déposants non assurés de ces banques. Ici au Parlement, notre devoir envers nos électeurs et la population en général nous commande d'examiner les diverses propositions du gouvernement du Canada et ses dépenses.

Je suis profondément convaincu qu'il va de soi que le Parlement doit savoir où va l'argent quand le gouvernement verse des fonds, que ce soit pour un programme provincial ou un programme fédéral-provincial, pour l'exploitation d'une société d'État, sous forme de subvention directe ou de transfert à un particulier ou à un organisme. Cela me révolte que le gouvernement refuse de révéler au Parlement les noms de ceux qui seront indemnisés si le projet de loi est adopté.

Le gouvernement a manqué de franchise, monsieur le Président. Il a fait connaître les catégories de personnes qui pourraient ou non être indemnisées, mais il ne nous a pas dit quelles personnes seraient indemnisées, si des banques, des personnes ou des entreprises étrangères le seraient, ni quel serait le montant de l'indemnisation. Le gouvernement n'a pas donné de raisons non plus.

Il n'a pas produit de documentation, le protocole d'entente, si vous voulez, qui liait ceux qui ont emprunté et qui réclament maintenant une indemnisation. Je trouve qu'on a tort de compenser la faillite de ces banques, monsieur le Président.

L'argent serait mieux employé s'il servait à aider les Canadiens. Il pourrait servir à multiplier les débouchés professionnels, à fournir une foule de services sollicités du Parlement au cours de la présente législature et des précédentes. Je pense aux sommes à consacrer à l'aide au transport des provendes dans les provinces Maritimes ou à la création d'emplois dans ma propre circonscription et dans d'autres régions défavorisées du pays. Je pense aux sommes considérables qui pourraient être affectées aux ports pour petites embarcations afin d'assurer la rentabilité de la pêche et donner du travail à des milliers de Canadiens. Je pense à l'industrie forestière de la Colombie-Britannique. Je pense aux dégâts causés par le sécheresse dans l'ouest du Canada. Je pense à l'aide financière aux particuliers pour les services de garderie. L'argent manque dans beaucoup de secteurs.

Le gouvernement national pourrait sûrement dépenser plus judicieusement ces 800 millions de dollars et plus. Il ne veut sûrement pas remettre un chèque en blanc pour la perte de deux banques. Il doit, avant d'effectuer ces paiements, se reconnaître l'obligation fondamentale de révéler les noms de ces personnes au Parlement.

Cette requête n'est pas faite dans le but de persécuter ceux qui recevront éventuellement de l'argent du gouvernement, mais le Parlement et la population doivent savoir qui ils sont.

Je trouve très étrange qu'après onze heures de débat, alors que seulement 22 p. 100 des députés y aient participé, le gouvernement décide d'interrompre ce débat, et pour de bon.